FICHE PROGRAMME · DEC

Préparer l'épreuve n° 1 du DEC — Réglementation professionnelle et déontologie

DEC — Épreuve n° 1 Réglementation professionnelle et déontologie

MB Consulting est un organisme de formation : il prépare à cette certification et ne la délivre pas. MB Consulting n'est pas organisme certificateur.

Identification de la prestation

Intitulé	Préparer l'épreuve n° 1 du DEC — Réglementation professionnelle et déontologie
Public visé	Toute personne inscrite, ou souhaitant s'inscrire, aux épreuves du diplôme d'expertise comptable.
Prérequis à l'entrée en formation	Être titulaire du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), ou d'un diplôme admis en dispense, et justifier de l'accomplissement du stage professionnel de trois ans.
Objectifs évaluables	— Situer l'expert-comptable et le commissaire aux comptes dans leur cadre légal et ordinal — Appliquer les règles déontologiques à des situations professionnelles concrètes — Identifier les incompatibilités, les conflits d'intérêts et les cas de récusation — Répondre avec précision et concision à des questions de réglementation

Contenu pédagogique

- Organisation de la profession comptable et institutions ordinales
- Code de déontologie et normes professionnelles
- Exercice professionnel : structures, responsabilités, assurances
- Lutte contre le blanchiment et obligations déclaratives

Organisation de la préparation

Durée et rythme	Parcours de 90 heures, enseignement et travail personnel compris, modulé selon les résultats du test de positionnement.
Modalités pédagogiques	Formation à distance sur la plateforme MEDUSA, en autonomie accompagnée, complétée par 15 séances de regroupement de 2 heures en visioconférence, soit 30 heures de travail synchrone. Assistance technique et pédagogique assurée par le forum dédié de chaque unité : réponse sous 1 jour ouvré pour une question technique, 2 jours ouvrés pour une question pédagogique. Le détail des activités et de leur durée moyenne figure dans la page « Modalités de suivi à distance » de l'espace de formation.
Moyens et méthodes	Supports de cours, énoncés et corrigés produits par MB Consulting, accessibles sur MEDUSA. Séances de correction commentée et examens blancs dans les conditions de l'épreuve. Accompagnement individuel : 2 entretiens d'une heure en visioconférence, à la demande.

Modalités d'évaluation	— Test de positionnement préalable à l'entrée en formation. — Évaluations jalonnant le parcours : devoirs et tests déposés sur la plateforme. — Examen blanc de 1 heure dans les conditions de l'épreuve.
Modalités de validation	Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que la note obtenue à l'examen blanc final et la mention « objectifs atteints » à partir de 10 sur 20. Certificat de réalisation établi pour toute action financée, sur le modèle officiel du ministère du Travail. L'attestation de fin de formation ne vaut pas réussite aux épreuves de la certification visée.
Modalités et délais d'accès	Inscription possible jusqu'à 1 mois à réception du devis signé. Ce délai peut, au besoin, être allongé par la mobilisation d'acteurs dédiés à l'adaptation de la formation. Vente à distance à un particulier : délai de rétractation incompressible de 14 jours (articles L.221-18 et suivants du code de la consommation). Financement par un OPCO : compter de 15 à 30 jours de délai de réponse.
Tarifs	Préparation à l'épreuve n° 1 seule : 1 000 € TTC. Préparation complète au DEC, les trois épreuves : 3 500 € TTC, soit 500 € de moins que les trois épreuves préparées séparément (4 000 € TTC). Tarif de groupe et tarif intra-entreprise sur devis.
Financement	Financement personnel, ou prise en charge possible par un OPCO ou par France Travail selon votre situation. Devis et convention établis avant toute entrée en formation.
Accessibilité	Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Marc Bey — contact@mb-c.eu — 04 42 62 09 40. Les modalités d'adaptation (rythme, supports, aménagement des épreuves blanches) sont étudiées au cas par cas avant l'entrée en formation, en lien avec les acteurs compétents. Détail de la démarche et des partenaires ressources : https://mb-c.eu/accessibilite/
Suites de parcours et débouchés	Le DEC permet l'inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables et l'exercice de la profession, en libéral ou en cabinet. Il ouvre également, sous réserve des conditions propres à ce titre, l'accès au commissariat aux comptes.
Équivalences et passerelles	La certification visée est délivrée par l'État : cette préparation ne donne lieu à aucune équivalence ni passerelle propre.
Contact	MB CONSULTING SAS — 60 rue François 1er, 75008 Paris 04 42 62 09 40 — 06 11 75 49 12 — contact@mb-c.eu — mb-c.eu

La certification préparée

Rôle de MB Consulting	MB Consulting n'est pas organisme certificateur et ne délivre aucun diplôme. Il assure la préparation aux épreuves de la certification visée. La certification est délivrée par l'État, à l'issue des épreuves organisées au niveau national. L'inscription aux épreuves et le paiement des droits relèvent du candidat.
Certification visée	Diplôme d'expertise comptable (DEC)
Prérequis au passage de la certification	Être titulaire du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), ou d'un diplôme admis en dispense, et justifier de l'accomplissement du stage professionnel de trois ans.

Modalités d'évaluation de l'unité	Épreuve écrite sous forme de questions — 1 heure, coefficient 1. Note éliminatoire en deçà de 6 sur 20.
Délivrance du diplôme	Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 sans note éliminatoire, les trois épreuves étant affectées des coefficients 1, 3 et 4.

Fiche mise à jour le 10 novembre 2026. Document public — toute modification donne lieu à une nouvelle date de mise à jour.